

Service des Ressources Humaines
Affaire suivie par Carole PHILIPPERIE
Tél : 05.53.79.82.13
Mail : rh@ville-aiguillon.fr

Note information RH n° 2024-07

Informations CNAS

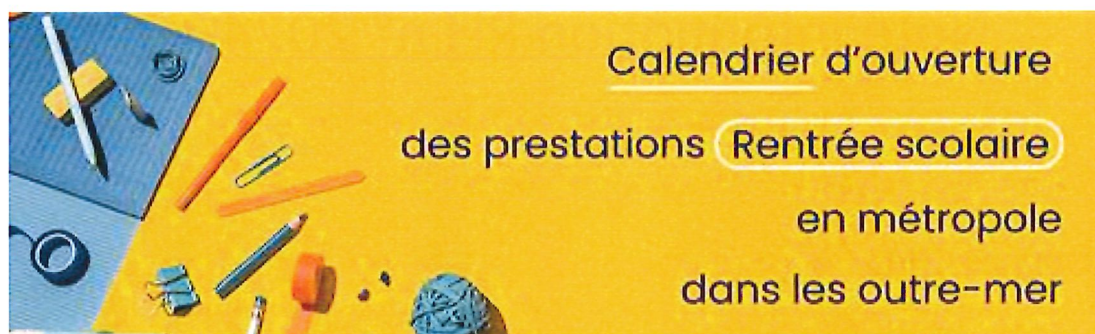
Chèques et cartes-cadeaux : l'offre s'étoffe !



Deux prestataires proposent de **nouvelles remises** aux bénéficiaires pour effectuer des achats en ligne ou en magasin :

- sur support **dématérialisé**, un nouveau **crédit multi-enseignes** avec Wonder-e-card
- sur support **physique**, de nouveaux titres **UpCadhoc** plus avantageux.

Prestations Rentrée scolaire : à partir de mi-juillet



Les prestations **Rentrée scolaire 2024** pourront être demandées dès **mi-juillet**. Elles sont ouvertes aux bénéficiaires qui :

- ont des **enfants** scolarisés à partir du collège
- ou sont **eux-mêmes** âgés de 15 à 26 ans et en contrat d'apprentissage ou d'alternance — c'est la **nouveauté de cette année** !

Du côté des prestataires



Jet tours

Jusqu'au 31/08, opération **Départ immédiat été** chez Jet tours pour profiter des meilleures offres et de promotions de dernière minute.



Promoséjours

Jusqu'au 31/08, les immanquables de Promoséjours proposent les meilleurs prix négociés pour partir cet été à l'étranger.



du 1/07 au 31/08

LES ESTIVALES

REMISE **-40%**



en LOA

+ 350€* pour 1€ de plus de chaque carburant

+ 1 an de garantie supplémentaire sur toutes nos LOA*



UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ.
VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER

Jusqu'au 31/08, Club auto propose 2 avantages supplémentaires sur tout nouveau contrat souscrit pour un véhicule neuf en LOA.



Jusqu'au 29/09, offre exclusive CNAS sur des billets 1 jour à tarif unique pour une visite d'1 ou 2 parcs Disneyland® Paris jusqu'au 30/09/2024.

Actualités des offres locales

09	–	Château de Foix (réouverture le 6 juillet 2024)
24	–	Centre Aquatique L'Aqualud (nouveau)
32	–	Office de tourisme Condom – Gers – Ténarèze : visites guidées (nouveau)
65	–	Saint-Lary — Été
		Chasse au trésor — Le trésor gaulois (nouveau)
		Cluedo géant — Enquêtez dans la cité médiévale (nouveau)
82	–	Escape game — Les 7 clés de Lauzerte (nouveau)
		Escape Game — Le fantôme du Père Calixte (nouveau)
		Visites guidée et nocturne de Lauzerte

CNAS – Page facebook

Déjà + de **78 000 abonnés** : en faites-vous partie 😊 ? Suivez, likez, commentez.

Vente de matériels communaux

La commune propose à l'ensemble du personnel la possibilité d'acquérir du matériel communal :

- un broyeur de végétaux transportable « negri biotrituratore R130 » moteur honda 5,5cv diamètre maxi de broyage 30mm
- un aspirateur à feuille à fixer sur ridelles ou remorque de marque gruau spidair 400A

Je vous invite à consulter l'INTRANET pour visualiser les photos et les descriptifs de chaque machine.

Si vous êtes intéressé merci de faire une offre avant le 31/08/2024 à l'adresse mail mairie@ville-aiguillon.fr

Cérémonie des médailles du travail

La médaille d'honneur du travail est une distinction honorifique. Elle a pour but de récompenser l'ancienneté de services d'un agent de la fonction publique, la qualité de ses initiatives prises dans l'exercice de sa profession ou ses efforts pour acquérir une meilleure qualification.

A ce titre, les diplômes et médailles du travail seront remis lors d'une cérémonie qui se déroulera à la [Salle Louis Jamet le vendredi 6 septembre 2024 à 18h00.](#)

Vous trouverez joint à la présente note RH le carton d'invitation et pour les agent médaillés un bulletin d'inscription.

TANGARA – Heures supplémentaires

Dans le cadre d'une activité supplémentaire autorisée par l'autorité territoriale ou votre supérieur hiérarchique, je vous rappelle que vous devez transmettre à votre supérieur par mail l'information de la réalisation d'heures supplémentaires pour validation. A l'issue, il appartient à votre supérieur hiérarchique seul et non au service des RH de saisir dans Tangara les heures supplémentaires effectuées et validées.

De plus, je vous rappelle l'obligation de respecter le délai minimum de 48 heures pour une demande d'autorisation de congés ou d'absences.

Frais de déplacements et ordres de missions

Vous pouvez être amenés, dans le cadre de vos missions, à vous déplacer avec votre véhicule personnel. A ce titre, vous êtes donc remboursé de vos frais de déplacements.

Au préalable, je vous rappelle la nécessité d'adresser à votre chef de service un ordre de mission signé et daté (recto). Une fois la mission effectuée, il vous appartient également de remplir le verso de votre demande d'ordre de mission avec les justificatifs du déplacement (convocation, ticket de repas, copie carte grise).

Visites médicales

Les agents de la fonction publique territoriale bénéficient d'une visite d'information et de prévention qui doit avoir lieu au minimum tous les deux ans.

Cet examen médical est obligatoire. Il permet de s'assurer de la continuité de la compatibilité entre les conditions de travail liées au poste occupé par l'agent et son état de santé et, le cas échéant, de proposer des aménagements du poste de travail.

Dans ce cadre, vous êtes informé d'une date de visite médicale selon une convocation qui vous est adressée un mois avant.

Aussi, je vous demande de bien vouloir prendre les dispositions nécessaires pour respecter la date de convocation et si un imprévu vous empêche de vous y rendre je vous remercie de bien vouloir informer par mail votre chef de service et le secrétariat des ressources humaines.

Demandes de renseignements paie

Je vous rappelle que la paie est traitée exclusivement par le service ressources humaines, Mme Nathalie Schiro, responsable des finances, n'étant plus en charge de la paie depuis le 01/01/2024.

Toute demande relative à votre rémunération doit être adressée au service des ressources humaines (rémunération, frais de déplacement, heures supplémentaires).

Postes vacants et nouveaux arrivants

Je vous informe de la vacance des postes suivants :

- Directeur adjoint du périscolaire et centre de loisirs
- Adjoint technique (spécialité peintre)
- Policier municipal.

Et de la prise de poste depuis le 10/06/2024 de Juliette Gasnier, chef de projet revitalisation centre-bourg.

Mme Gasnier est joignable au 05.53.79.82.23 et à l'adresse revitalisation@ville-aiguillon.fr Je vous remercie de lui accorder votre meilleur accueil.

Le Maire,
Christian GIRARDI



